

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 2 juin 2026.

Ces états sont accompagnés des avis des commissaires aux comptes : Mr Anis FRIKHA (GEM) & Mr Kamel EL HAMMI (AMC Ernst & Young).

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31 déc. 25	31 déc. 24
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	1 043 597	856 167
Moins : amortissements		(756 905)	(656 504)
		286 692	199 663
Immobilisations corporelles	A - 2	23 298 581	22 001 980
Moins : amortissements		(10 249 440)	(9 096 043)
		13 049 141	12 905 937
Immobilisations financières	A - 3	46 507 526	39 107 526
Moins : provisions		-	-
		46 507 526	39 107 526
Total des actifs immobilisés		59 843 359	52 213 126
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs non courants		59 843 359	52 213 126
Actifs courants			
Stocks	A - 4	118 022 650	102 092 300
Moins : provisions		(11 522)	(15 071)
		118 011 128	102 077 229
Clients	A - 5	12 485 025	30 025 106
Moins : provisions		(459 231)	(455 276)
		12 025 794	29 569 830
Autres actifs courants	A - 6	1 403 914	1 733 157
Placements et autres actifs financiers	A - 7	82 594 046	74 337 424
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	1 860 120	2 550 138
Total des actifs courants		215 895 002	210 267 778
TOTAL DES ACTIFS		275 738 361	262 480 904

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31 déc. 25	31 déc. 24
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	20 800 000	17 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	108 551
Résultats reportés	CP - 4	28 090 254	25 716 195
Total capitaux propres avant résultat		66 998 805	61 624 746
Résultat de l'exercice		32 554 821	27 874 059
Total capitaux propres avant affectation du résultat		99 553 626	89 498 805
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	1 721 698	1 567 007
Total des passifs non courants		1 721 698	1 567 007
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	163 007 176	159 407 616
Autres passifs courants	P - 3	11 455 861	9 958 983
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 4	-	2 048 493
Total des passifs courants		174 463 037	171 415 092
Total des passifs		176 184 735	172 982 099
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		275 738 361	262 480 904

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 25	31 déc. 24
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	385 673 965	364 236 860
Autres produits d'exploitation	R - 2	373 972	374 926
Total des produits d'exploitation		386 047 937	364 611 786
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommées	R - 3	(324 611 272)	(311 301 668)
Charges de personnel	R - 4	(5 271 420)	(4 618 170)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	(1 406 445)	(1 557 053)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(9 709 150)	(9 422 959)
Total des charges d'exploitation		(340 998 287)	(326 899 850)
Résultat d'exploitation		45 049 650	37 711 936
Charges financières nettes	R - 7	(2 481 096)	(3 711 368)
Produits des placements	R - 8	8 832 461	8 613 133
Autres gains ordinaires	R - 9	-	64 656
Autres pertes ordinaires	R - 10	(378 743)	(352 285)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		51 022 272	42 326 072
Impôts sur les bénéfices	R - 11	(18 467 451)	(14 452 013)
Résultat des activités ordinaires après impôt		32 554 821	27 874 059
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		32 554 821	27 874 059
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		32 554 821	27 874 059

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Exercice clos le	
	Notes	31 déc. 25	31 déc. 24
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		32 554 821	27 874 059
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions		1 408 895	1 563 186
* Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-	-
* Variations des :			
- Stocks	TR - 1	(15 930 350)	10 811 581
- Clients	TR - 2	17 540 081	(14 065 156)
- Autres actifs	TR - 3	329 243	(88 774)
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	5 067 291	4 960 999
- Intérêts courus		13 897	13 897
* Incidences des variations des taux de change / liquidités		(557 176)	(565 724)
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières		(652 800)	(330 500)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		39 773 902	30 173 568
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corpor.		(1 302 981)	(437 453)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. incorpo.		(187 430)	(201 397)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corpor.		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. finan.		(11 050 000)	(5 066 898)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		3 202 800	1 880 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(9 337 611)	(3 825 248)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(22 464 473)	(22 496 047)
Encaissements d'emprunts		-	11 820 000
Remboursements d'emprunts		-	(11 820 000)
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Rachats d'actions propres		-	-
Ventes d'actions propres		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(22 464 473)	(22 496 047)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		557 176	565 724
Variation de trésorerie		8 528 994	4 417 997
Trésorerie au début de l'exercice	TR - 5	74 251 645	69 833 648

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025**

(Les chiffres sont exprimés en Dinars Tunisiens)

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, faisant appel public à l'épargne et régie par le Code des Sociétés Commerciales et ses statuts.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet, en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous véhicules de transport, de toutes pièces de rechange et, en général, de tous produits accessoires auxdits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (décision de l'AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de CITY CARS S.A. est sis au 31, Rue des Usines - Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables sont tenus en Dinar Tunisien qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation de ses états financiers.

III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de la couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de la Société sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NC 15 relative aux Opérations en monnaies étrangères.

IV- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de CTIY CARS S.A. ont été arrêtés, au 31 décembre 2025, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

V- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de réalisation des revenus ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025 couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée d'utilité probable de chaque bien, aux taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage d'exploitation	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciels informatiques	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement au cours de l'année de leur acquisition.

2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée pour le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

4 - Provisions pour dépréciation des créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour dépréciation pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué pour les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NC 12 relative aux Subventions publiques.

8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NC 02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Autres compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Autres compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VI- RÉGIME FISCAL

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31 décembre 2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) le 26 novembre 2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Au titre de l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25%, avec une imposition supplémentaire de 1% au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% pour tous les concessionnaires automobiles (loi de finances 2019), majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% au titre de la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020). Ce dernier taux de 2% a été rehaussé à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions de la loi de finances 2023.

La loi de finances 2026 a institué, pour les concessionnaires automobiles, une nouvelle taxe permanente au taux de 4% calculée sur la base du bénéfice imposable et commençant à s'appliquer aux résultats déclarés au cours de l'exercice 2026 (au titre de l'exercice 2025).

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat (impôt sur les sociétés, contribution sociale de solidarité et taxe permanente) est de 43% pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

VII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

A-1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles ont atteint 286 692 DT (en valeur nette). Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Logiciels Informatiques	1 043 597	675 402
Logiciels Informatiques en cours	-	180 765
TOTAL BRUT EN DT	1 043 597	856 167
Amortissements Logiciels Informatiques	(756 905)	(656 504)
TOTAL NET EN DT	286 692	199 663

A-2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2025, les immobilisations corporelles s'élèvent à 23 298 581 DT (en valeur brute) et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	1 011 837	957 419
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	313 609	313 609
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	1 389 729	1 367 093
Matériel de transport de personnes	2 387 595	2 239 635
Matériel de transport de biens	81 420	81 420
Mobilier et matériel de bureaux	548 865	521 829
Matériel informatique	888 437	715 658
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
Agen., aménagements et installations générales - en cours	912 781	41 009
TOTAL BRUT EN DT	23 298 581	22 001 980

Les amortissements cumulés de ces immobilisations totalisent 10 249 440 DT, au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 24
Amort. Matériel et outillage 15%	777 056	722 578
Amort. Matériel et outillage 10%	120 266	107 824
Amort. Constructions en dur	3 591 595	3 220 051
Amort. Constructions légères	721 464	646 830
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Tunis	265 142	257 980
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	669 145	531 250
Amort. Matériel de transport de personnes	1 658 266	1 365 961
Amort. Matériel de transport de biens	64 783	48 499
Amort. Mobilier et matériel de bureaux	501 027	467 751
Amort. Matériel informatique	704 611	624 975
Amort. Constructions sur sol d'autrui	1 176 085	1 102 344
TOTAL BRUT EN DT	10 249 440	9 096 043

Au cours de l'exercice 2025, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 1 296 601 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et outillage 15%	54 418
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	22 636
Agen., aménagements et installations générales - en cours	871 772
Matériel de transport de personnes	147 960
Mobilier et matériel de bureaux	27 036
Matériel informatique	172 779
TOTAL EN DT	1 296 601

A-3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2025, les immobilisations financières ont atteint 46 507 526 DT (en valeur brute). Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Titres de participation (*)	39 570 226	38 570 226
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	200 000	300 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	231 200
Prêts aux sociétés du groupe (à plus d'un an)	6 500 000	-
TOTAL BRUT EN DT	46 507 526	39 107 526
Provisions pour dépréciation	-	-
TOTAL NET EN DT	46 507 526	39 107 526

(*) Le tableau des titres de participation se présente comme suit au 31 décembre 2025 :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Green SICAR	1 500 000	10	15 000 000	93,75%
Union Internationale de Banques – UIB	1 288 611	16,352	21 070 726	3,73%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
TOTAL BRUT EN DT			39 570 226	
Provisions pour dépréciation			-	
TOTAL NET EN DT			39 570 226	

A-4 Stocks

La valeur nette des stocks s'élève à 118 011 128 DT au 31 décembre 2025, contre 102 077 229 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Stock Véhicules neufs	47 900 283	39 020 556
Stock Véhicules neufs en transit	69 132 554	62 452 351
Stock Pièces de rechange	441 658	393 938
Stock Lubrifiants	138 748	16 531
Stock Peintures	166 081	134 576
Stock Travaux en cours	243 326	74 348
TOTAL BRUT EN DT	118 022 650	102 092 300
Provision pour dépréciation (du stock de pièces de rechange)	-11 522	-15 071
TOTAL NET EN DT	118 011 128	102 077 229

A-5 Clients & comptes rattachés

La rubrique « Clients et comptes rattachés » totalise 12 025 794 DT (en valeur nette) au 31 décembre 2025, contre 29 569 830 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Clients Administrations publiques	723 245	2 207 466
Clients Sociétés	1 670 265	5 461 276
Clients Loueurs	2 674 161	1 960 084
Clients Particuliers	2 248 831	4 654 987
Client Sociétés du Groupe	1 044 730	455 922
Clients Ateliers & Magasins	580 864	673 869
Clients, Retenues de garantie	143 215	143 215
Clients, Effets à recevoir	2 940 483	14 012 484
Clients Douteux et litigieux	459 231	455 276
Clients, Chèques impayés	-	527
TOTAL BRUT EN DT	12 485 025	30 025 106
Provisions pour dépréciation (des créances douteuses)	-459 231	-455 276
TOTAL NET EN DT	12 025 794	29 569 830

A-6 Autres actifs courants

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 403 914 DT au 31 décembre 2025, contre 1 733 157 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
État, TVA à récupérer	26 165	64 975
État, report IS	-	228 995
État, crédit de TVA	664 335	-
Charges constatées d'avance	553 968	881 580
Produits à recevoir	93 883	265 544
Débiteurs divers	65 263	64 963
Fournisseurs, avances & acomptes	-	226 800
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
TOTAL EN DT	1 403 914	1 733 157

A-7 Placements & autres actifs financiers

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 82 594 046 DT au 31 décembre 2025, contre 74 337 424 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Placements monétaires	80 420 519	73 250 000
Prêts aux sociétés du Groupe (échéances à moins d'un an) :	2 050 000	500 000
- CITY CARS GROS SARL (1)	500 000	500 000
- LOGISTIC CARS (2)	1 550 000	-
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	100 000	550 000
Intérêts courus	23 527	37 424
TOTAL EN DT	82 594 046	74 337 424

(1) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant (CCA) pour un montant de 2 000 000 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS SARL au cours des exercices 2022 et 2023 s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT.

(2) En mai 2025, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale LOGISTIC CARS SARL une convention de prêt en compte courant (CCA) pour un montant de 8 050 000 DT. Le remboursement de prêt sera effectué sur une période de 6 ans (2026-2031).

A-8 Liquidités & équivalents de liquidités

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 860 120 DT au 31 décembre 2025, contre 2 550 138 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Banques (soldes créditeurs)	1 795 930	2 133 285
Chèques à l'encaissement	21 393	170 737
Effets à l'encaissement	40 797	127 908
Effets à l'escompte	-	117 208
Caisses dépenses	2 000	1 000
TOTAL EN DT	1 860 120	2 550 138

CP-1 Capital social

Le capital social n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2025 ; il s'élève à 18 000 000 DT et s'analyse comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT
MONTANT DU CAPITAL EN DT	18 000 000	18 000 000

CP-2 Réserves

Au 31 décembre 2025, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 20 800 000 DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Réserve légale	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	19 000 000	16 000 000
TOTAL EN DT	20 800 000	17 800 000

(*) La variation à la hausse de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2025 pour un montant total de 3 000 000 DT.

CP-3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2025, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 108 551 DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(500 000)	(500 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	108 551
TOTAL NET EN DT	108 551	108 551

CP-4 Résultats reportés

Les résultats reportés totalisent 28 090 254 DT au 31 décembre 2025, contre 25 716 195 DT au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2 374 059 DT provenant de l'affectation du résultat de l'exercice 2024 :

Rubrique	31 déc. 25	31 déc. 24
Bénéfices reportés (non répartis)	28 090 254	25 716 195
TOTAL EN DT	28 090 254	25 716 195

P-1 Provisions

Les provisions à caractère de passif totalisent 1 721 698 DT au 31 décembre 2025, contre 1 567 007 DT au 31 décembre 2024, et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Provision pour indemnités de départ à la retraite	18 944	16 493
Provisions pour risques et charges (*)	1 702 754	1 550 514
TOTAL EN DT	1 721 698	1 567 007

(*) Les provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

Désignation	31 déc. 25	31 déc. 24
Provision pour litiges	312 102	264 695
Provision pour garanties conférées aux clients	350 000	350 000
Provision pour gratuités accordées aux clients	390 652	326 952
Autres provisions pour risques et charges	650 000	608 867
TOTAL EN DT	1 702 754	1 550 514

P-2 Fournisseurs & comptes rattachés

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 163 007 176 DT au 31 décembre 2025, contre 159 407 616 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 867 693	12 995 653
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 857	9 237
Fournisseurs étrangers	160 477 997	145 997 493
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	658 629	405 233
TOTAL EN DT	163 007 176	159 407 616

P-3 Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent 11 455 861 DT au 31 décembre 2025, contre 9 958 983 DT au 31 décembre 2024, et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 264 197	4 329 769
Clients Sociétés, avances et acomptes	30 460	28 440
Provision pour congés payés	446 488	379 789
Provision pour prime exceptionnelle	785 949	645 251
État, impôts et taxes	346 912	1 490 974
État, IS à payer	3 329 106	-
État, CSS à payer	1 695 788	1 396 575
État, Taxe permanente de 4% à payer	1 717 902	-
Actionnaires, dividendes à payer	121 219	85 692
CNSS	540 935	319 886
Créditeurs divers	456 368	317 155
Produits constatés d'avance	578 785	713 450
Divers passifs courants	141 752	252 002
TOTAL EN DT	11 455 861	9 958 983

P-4 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2025, le solde de cette rubrique est nul :

Rubrique	31 déc. 25	31 déc. 24
Comptes bancaires débiteurs	-	2 048 493
TOTAL EN DT	-	2 048 493

VIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

R-1 Revenus

Les revenus sont passés de 364 236 860 DT en 2024 à 385 673 965 DT en 2025, enregistrant ainsi une augmentation de 21 437 105 DT (+5,88%) et se détaillant comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Ventes Véhicules neufs	310 301 831	325 961 916
Ventes Véhicules neufs populaires	59 740 101	21 859 372
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	5 425 665	6 795 158
Ventes Main-d'œuvre atelier	838 767	861 644
Ventes Pièces de rechange atelier	4 922 646	4 687 142
Ventes Travaux extérieurs atelier	153 297	14 052
Vente Garantie pièces de rechange	1 268 352	1 315 992
Vente Garantie main-d'œuvre	23 402	25 974
Vente Garantie travaux extérieurs	920 926	691 675
Ventes Pièces de rechange comptoir	1 921 609	1 838 280
Ventes Lubrifiants	50 240	64 228
Ventes Peintures	107 129	121 427
TOTAL EN DT	385 673 965	364 236 860

R-2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2025, les autres produits d'exploitation ont atteint 373 972 DT, contre 374 926 DT au cours de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Inscriptions 4 CV	75 248	76 792
Autres produits d'exploitation	1 480	890
Locations d'immeubles	297 244	297 244
TOTAL EN DT	373 972	374 926

R-3 Achats consommés

Les achats consommés totalisent 324 611 272 DT en 2025, contre 311 301 668 DT en 2024, et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Variations des stocks	(15 930 350)	10 811 580
Travaux extérieurs	3 324 250	2 327 802
Achats approvisionnements consommés	272 501	281 421
Achats véhicules neufs	200 095 637	172 152 209
Achats véhicules neufs en transit	69 055 911	62 425 185
Frais accessoires d'achat	59 801 043	56 513 419
Achats accessoires VN	-	4 719
Achats lubrifiants	184 714	37 995
Achats peintures	93 773	97 693
Achats pièces de rechange locaux	1 528 733	1 427 576
Achats PR auprès des sociétés du groupe	6 185 060	5 222 069
TOTAL EN DT	324 611 272	311 301 668

R-4 Charges de personnel

Les charges de personnel ont totalisé 5 271 420 DT au cours de l'exercice 2025, contre 4 618 170 DT au cours de l'exercice 2024, et se ventilent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Salaires et compléments de salaires	4 020 755	3 539 909
Charges sociales	1 165 839	995 646
Autres charges de personnel	15 677	15 822
Provision pour congés payés (variation)	66 699	60 659
Provision pour IDR (variation)	2 450	6 134
TOTAL EN DT	5 271 420	4 618 170

R-5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au cours de l'exercice 2025, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises) ont totalisé 1 406 445 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 253 798	1 140 062
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	152 647	416 991
TOTAL EN DT	1 406 445	1 557 053

(*) Les dotations aux provisions (nettes des reprises) se décomposent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
<i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	3 955	143 626
<i>Provisions pour risques et charges</i>	361 107	385 466
<i>Reprises sur provisions pour risques et charges</i>	(208 867)	(98 103)
<i>Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks</i>	(3 548)	(13 998)
TOTAL EN DT	152 647	416 991

R-6 Autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2025, les autres charges d'exploitation ont totalisé 9 709 150 DT, contre 9 422 959 DT au cours de l'exercice 2024, et se décomposent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Loyers	68 458	67 543
Entretiens & réparations	236 620	243 295
Primes d'assurance	174 748	213 589
Services extérieurs	809 810	650 309
Honoraires & commissions	1 472 910	1 429 412
Publicités, publications & relations publiques	1 690 607	2 118 616
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	551 673	511 661
Impôts & taxes	1 308 797	1 196 249
Frais postaux & de télécommunications	18 319	14 224
Services bancaires & assimilés	3 264 708	2 874 936
Jetons de présence	112 500	103 125
TOTAL EN DT	9 709 150	9 422 959

R-7 Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2025, le solde cumulé des charges financières nettes s'élève à 2 481 096 DT et se détaille comparativement comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Intérêts bancaires	165 917	377 685
Intérêts sur mainlevée	42 214	29 998
Intérêts sur obligations cautionnées	404 203	476 139
Autres charges financières	(175)	(129)
Pertes de change	34 502	15 658
Gains de change	-	(6 046)
Intérêts des comptes courants bancaires	(380 942)	(166 630)
Intérêts sur effets escomptés	2 215 377	2 984 693
TOTAL EN DT	2 481 096	3 711 368

R-8 Produits des placements

Au cours de l'exercice 2025, les produits des placements ont atteint 8 832 461 DT et se détaillent comparativement comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Intérêts sur placements	3 537 878	4 587 955
Produits des participations (dividendes...)	4 093 819	3 594 069
Plus-value sur cession de titres de participation	652 800	330 500
Intérêts sur prêts	45 076	60 053
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	502 888	40 556
TOTAL EN DT	8 832 461	8 613 133

R-9 Autres gains ordinaires

Au cours de l'exercice 2025, le solde des autres gains ordinaires est nul :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Produits sur éléments non récurrents	-	64 656
TOTAL EN DT	-	64 656

R-10 Autres pertes ordinaires

Au cours de l'exercice 2025, les autres pertes ordinaires ont atteint 378 743 DT et se détaillent comparativement comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Pertes sur affaires contentieuses	-	38 281
Pertes sur redressement social	208 867	-
Autres pertes ordinaires	169 876	314 004
TOTAL EN DT	378 743	352 285

R-11 Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 18 467 451 DT et se détaillent comparativement comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Impôt sur les Sociétés	15 031 647	12 969 755
Contribution sociale de solidarité	1 717 902	1 482 258
Taxe permanente de 4% (*)	1 717 902	-
TOTAL EN DT	18 467 451	14 452 013

(*) La loi de finances 2026 a institué, pour les concessionnaires automobiles, une nouvelle taxe permanente au taux de 4%, calculée sur la base des bénéfices imposables et s'appliquant aux résultats déclarés à compter de l'exercice 2026.

IX- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est passé de 1,549 DT en 2024 à 1,809 DT en 2025, soit une augmentation de 16,8%.

Désignation	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat net de l'exercice	32 554 821	27 874 059
Nombre d'actions ordinaires en circulation (*)	18 000 000	18 000 000
Résultat de base par action	1,809	1,549

(*) Le calcul du nombre d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22 août 07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23 févr. 10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16 avr. 10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29 nov. 12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29 nov. 12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30 mai 19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2025				18 000 000	

X- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

À la date d'arrêté des états financiers de l'exercice 2025, par le Conseil d'Administration en date du 23 avril 2026, aucun événement postérieur à la date de clôture, susceptible d'avoir un impact significatif sur ces états financiers, n'a été identifié.

Signalons, par ailleurs, que la circulaire BCT n° 2026-4, publiée le 26 mars 2026, impose aux intermédiaires agréés (les banques...) de restreindre le financement de l'importation de produits « non prioritaires ». Les importateurs, dont notamment les concessionnaires automobiles, doivent désormais couvrir la totalité de la valeur de ces biens via les propres fonds.

La Direction et le Conseil d'Administration, réuni le 23 avril 2026, ont pris toutes les mesures nécessaires pour que cette nouvelle réglementation n'aura pas d'impact négatif sur le volume d'activité de la Société au cours de la prochaine période (en collaboration avec le constructeur).

XI- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

- 1) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2025, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 4 761 DT ;
- 2) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2025, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 214 524 DT ;
- 3) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2025 pour un montant de 155 039 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 184 498 DT ;
- 4) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2025, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 8 926 DT ;
- 5) La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de l'exercice 2025, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 40 556 DT (hors TVA) au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 43 395 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT ;
- 6) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2025, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 10 404 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 12 383 DT ;
- 7) La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS des pièces de rechange et du matériel pour les montants respectifs (hors TVA) de 6 221 120 DT et 36 061 DT. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 19 984 DT ;
- 8) Au cours de l'exercice 2025, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 2 998 500 DT au titre des dividendes relatifs à l'exercice 2024 ;

- 9) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT (hors TVA), selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 9 522 DT ;
- 10) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 30 045 DT ;
- 11) La société CITY CARS a conclu, le 1^{er} avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14 237 DT (hors TVA) au titre des charges communes relatives à l'exercice 2025. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 30 076 DT ;
- 12) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 11 902 DT ;
- 13) La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant cumulé de 2 009 458 DT (hors TVA), et ce, dans le cadre de l'exécution de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces prestations, s'élève à 201 330 DT au 31 décembre 2025 ;
- 14) La société CITY CARS a conclu, le 30 mai 2025, avec la société LOGISTIC CARS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 8 050 000 DT. Au cours de l'exercice 2025, la société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 462 332 DT (hors TVA) au titre des intérêts au taux de 8% l'an. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 494 697 DT.
- 15) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 506 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025 ;
- 16) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société ODEON Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 946 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 88 DT ;
- 17) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société ASTORIA Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 360 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025 ;
- 18) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 874 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 321 DT ;
- 19) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société HAYATCOM Tunisie des frais de réparation de véhicules pour un montant de 715 DT (hors TVA) ainsi que des pièces de rechange pour un montant de 256 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 19 811 DT ;
- 20) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société L'AFFICHETTE des véhicules neufs pour un montant de 85 620 DT (hors TVA) et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 11 951 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 370 DT ;

- 21)** La société L’AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2025, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 68 900 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d’exploitation, au titre de ces transactions, s’élève à 30 941 DT au 31 décembre 2025 ;
- 22)** La société CITY CARS a cédé, au cours de l’exercice 2025, à la société HBG Holding 200 000 actions émises par la société AL HIDAYA Agricole au prix de 2 652 800 DT, en réalisant une plus-value de 652 800 DT ;
- 23)** En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d’un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l’activité capital-risque.

Aucune commission n’a été facturée à la société CITY CARS au cours de l’exercice 2025 dans le cadre de cette convention de gestion ;

- 24)** En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d’utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d’un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l’exécution de cette convention, la société SYNERGIA Company a facturé, au cours de l’exercice 2025, à la société CITY CARS des prestations de services informatiques pour un montant de 192 400 DT (hors TVA) ;
- 25)** En novembre 2024, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d’un an renouvelable par tacite reconduction. Les prestations de services relatives à l’exercice clos le 31 décembre 2025 s’élèvent à 7 962 DT (hors TVA).

XII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

Les rubriques suivantes de l'état de flux de trésorerie se détaillent comme suit :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Stock Véhicules neufs	47 900 283	39 020 556	(8 879 727)
Stock Véhicules neufs en transit	69 132 554	62 452 351	(6 680 203)
Stock Pièces de rechange	441 658	393 938	(47 721)
Stock Lubrifiants	138 748	16 531	(122 217)
Stock Peintures	166 081	134 576	(31 504)
Stock Travaux en cours	243 326	74 348	(168 978)
Total en DT	118 022 650	102 092 300	(15 930 350)

TR-2 Variations des créances clients

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients Administrations publiques	723 245	2 207 466	1 484 221
Clients Sociétés	1 670 265	5 461 276	3 791 011
Clients Loueurs	2 674 161	1 960 084	(714 077)
Clients Particuliers	2 248 831	4 654 987	2 406 156
Clients Groupe	1 044 730	455 922	(588 808)
Clients Atelier & Magasin	580 864	673 869	93 005
Clients, retenues de garantie	143 215	143 215	-
Clients, effets à recevoir	2 940 483	14 012 484	11 072 001
Clients douteux et litigieux	459 231	455 276	(3 955)
Clients, chèques impayés	-	527	527
Total en DT	12 485 025	30 025 106	17 540 081

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
État, TVA à récupérer	26 164	64 975	38 811
État, crédit de TVA	664 335	-	(664 335)
État, report IS	-	228 995	228 995
Charges constatées d'avance	553 969	881 580	327 611
Produits à recevoir	93 883	265 544	171 660
Autres actifs courants	65 263	64 963	(300)
Fournisseurs, avances & acomptes	-	226 800	226 800
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
Total en DT	1 403 914	1 733 157	329 243

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 867 693	12 995 653	(11 127 960)
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 857	9 237	(6 380)
Fournisseurs étrangers	160 477 997	145 997 493	14 480 504
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	658 629	405 233	253 397
Total en DT	163 007 176	159 407 616	3 599 560
Ajustement pour Fournisseurs d'immobilisations	(2 857)	(9 237)	6 380
Total en DT	163 004 319	159 398 379	3 605 940

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Provision pour congés payés	446 488	379 789	66 699
Provision pour prime exceptionnelle	785 949	645 251	140 699
État, impôts et taxes	346 912	1 490 974	(1 144 062)
État, IS à payer	3 329 106	-	3 329 106
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 695 788	1 396 575	299 212
État, Taxe permanente de 4% à payer	1 717 902	-	1 717 902
CNSS	540 935	319 886	221 049
Divers passifs courants	141 751	252 001	(110 250)
Produits constatés d'avance	578 785	713 450	(134 665)
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 264 197	4 329 769	(3 065 573)
Clients Sociétés, avances et acomptes	30 460	28 440	2 020
Créditeurs divers	456 369	317 155	139 213
Actionnaires, dividendes à payer	121 219	85 692	35 528
Sous-Total	11 455 861	9 958 982	1 496 879
Ajustement pour Actionnaires, dividendes à payer	(121 219)	(85 692)	(35 527)
Total en DT	11 334 642	9 873 290	1 461 352

TR-5 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	31/12/2024
Banques créditrices	2 133 285
Banques débitrices	(2 048 493)
Chèques à l'encaissement	170 737
Effets à l'encaissement	127 908
Effets à l'escompte	117 208
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	73 250 000
Prêts aux sociétés du groupe	500 000
Total en DT	74 251 645

TR-6 Trésorerie à la fin de l'exercice

Désignation	31/12/2025
Banques créditrices	1 795 930
Chèques à l'encaissement	21 393
Effets à l'encaissement	40 797
Caisses dépenses	2 000
Placements monétaires	80 420 519
Prêts aux sociétés du groupe	500 000
Total en DT	82 780 639

XIII- NOTES SUR LES INFORMATIONS ESG :

Consciente que les performances d'une entreprise ne se mesure pas seulement à ses résultats commerciaux et financiers mais également à ses engagements sur les plans Environnemental, Sociétal et Gouvernance responsable, CITY CARS S.A., conformément aux communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026 intègre progressivement les enjeux ESG au cœur de ses préoccupations majeures visant à assurer un développement durable de ses activités tout en étant fortement connectée à l'environnement dans lequel elle opère.

Dans ce cadre, CITY CARS S.A. a adopté une approche progressive d'intégrer des facteurs ESG dans sa stratégie globale en renforçant la prise en compte des risques et des opportunités ESG qui se présenteraient. Cette stratégie s'articule autour des trois composantes fondamentales ESG :

- 1) **Axe Environnemental** : Optimiser les impacts environnementaux se rapportant particulièrement à la consommation d'énergie, gestion des ressources hydriques et gestion des déchets ;
- 2) **Axe Social** : Renforcer l'inclusion au travail, miser sur le capital humain en contribuant à son développement à travers son bien-être au travail, la formation et la sécurité ;
- 3) **Axe Gouvernance** : Assurer une gouvernance responsable intégrant les enjeux ESG dans les dispositifs décisionnels tout en accordant une attention particulière à la conformité et l'éthique.

Dans cette démarche progressive d'adoption des facteurs ESG, CITY CARS S.A. a entrepris et compte engager plusieurs actions visant à améliorer son dispositif de gestion, optimiser ses process et pratiques opérationnelles et renforcer sa contribution au développement durable.

1) PILIER ENVIRONNEMENTAL

CITY CARS S.A. a entamé des actions visant à intégrer les enjeux environnementaux dans ses activités dans un objectif de réduire son empreinte écologique et assurer une certaine maîtrise des risques climatiques, dont notamment :

- ***Opérateur majeur de la mobilité verte en Tunisie*** : CITY CARS S.A. est l'un des précurseurs de la mobilité verte en Tunisie, elle a introduit depuis 2023 dans son panel d'offre de mobilité des modèles 100% électriques et elle mise actuellement sur l'importance de cette transition énergétique vers une énergie verte durable en s'appuyant sur la stratégie du constructeur KIA en la matière. Actuellement, la gamme verte en véhicules se compose de 3 modèles et va s'étendre à 7 modèles à fin 2026 (EV2 ; EV3 ; EV4 ; EV5 ; EV6 ; EV9 et PV5). Parallèlement à cette offre diversifiée, CITY CARS S.A. et son réseau se sont dotés des bornes de recharge rapide dans la majorité de son réseau de distribution ainsi que 5 autres bornes ultra-rapides à son siège à Kheireddine, et à ses agences de Sousse, Monastir, Sfax et Gabès et prochainement à Gafsa et à Djerba. Ceci constitue une couverture majeure en stations de recharge pour les principales régions du pays qui permet d'offrir un service de proximité à nos clients de Véhicules Électrique et de promouvoir davantage le développement de nos produits verts ;
- ***Évaluation de l'empreinte carbone*** : une étude technico-économique a été initiée en 2025 en vue de se doter de source d'énergie verte et renouvelable (photovoltaïque) selon laquelle, l'installation photovoltaïque permettrait de réduire significativement l'émission de gaz à effet de serre et renforcer l'autonomie énergétique durable. L'entame des travaux d'installation pourrait être programmée en 2026 ;
- ***Rationalisation des ressources matérielles*** : optimisation du parc d'imprimantes à travers la limitation et le regroupement d'utilisateurs par équipement ainsi que l'abandon des anciennes imprimantes à forte consommation d'énergie, fournitures et déchets ;
- ***Gestion des déchets*** : Un dispositif de stockage et de collecte des déchets est mis en place, en partenariat avec des prestataires spécialisés et agréés dans les traitements des déchets ;

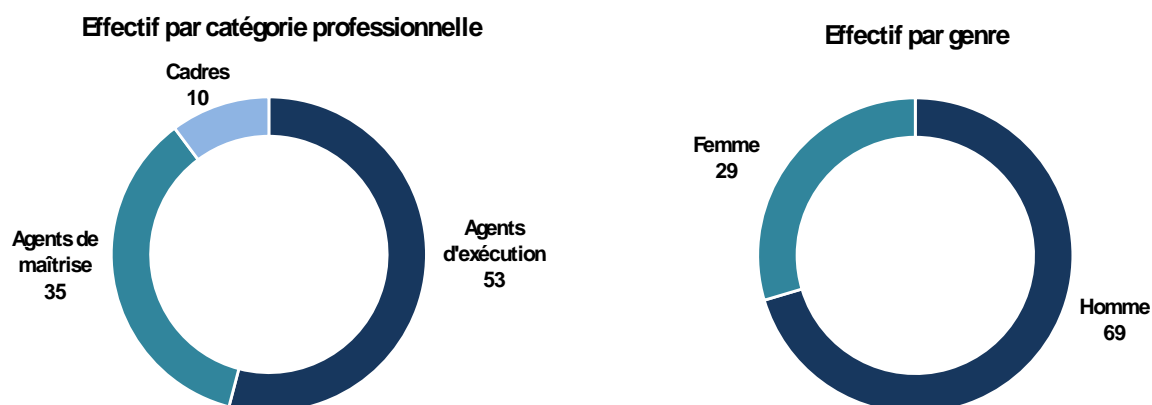
- **Optimisation de la gestion des ressources hydriques** : Bien que la nature des activités de CITY CARS S.A. ne soit pas fortement consommatrice d'eau, des actions de sensibilisation des équipes à une utilisation responsable et rationnel de l'eau sont mis en place.

2) PILIER SOCIAL

CITY CARS S.A. adopte une politique active en matière de gestion et développement du son capital humain avec focus particulier sur le bien-être au travail ainsi que la sécurité et la santé de ses employés.

a) Capital humain et organisation

À fin 2025, l'effectif de la société a atteint à 98 collaborateurs, réparti par catégorie professionnelle et par genre comme suit :



La représentation féminine dans l'effectif de CITY CARS S.A. s'élève à 30% au 31/12/2025 ; elle passerait à 35% hors personnel après-vente.

L'effectif de CITY CARS S.A. au 31/12/2025 est relativement jeune. En effet, l'âge moyen du personnel s'est établi sous la barre de la quarantaine pour se situer à 39,35 ans.

b) Climat social et conditions de travail

Les indicateurs RH clés de CITY CARS S.A. en 2025 font apparaître un taux de rotation de 3,5% et un taux d'absentéisme de 4,9% traduisant une situation sociale dans particulièrement stable et reflétant un environnement de travail satisfaisant et une politique de rétention du personnel globalement efficace.

À ce climat social s'ajoute des actions complémentaires visant à améliorer le bien-être dont notamment :

- Des partenariats avec des infrastructures sportives permettant aux collaborateurs de pratiquer régulièrement une activité physique et sportive ;
- Une assurance groupe entièrement pris en charge par CITY CARS S.A. couvrant les actes et frais médicaux et de soins de l'ensemble des collaborateurs et de leur famille.

c) Santé et sécurité de travail

CITY CARS S.A. a mis en place des dispositifs de prévention contre les risques professionnels et sanitaires favorisant un environnement de travail sain et sécurisé, et ce, à travers une présence régulière d'un médecin de travail et l'organisation de campagnes de sensibilisation (dépistage, prévention santé et sécurité)

d) Engagement sociétal

CITY CARS S.A. a entrepris des actions à caractère social, associatif et de partenariat sportif, dont principalement :

- Un partenariat historique avec le Tennis Club de Tunis et d'appui aux jeunes talents de la discipline ;
- Des soutiens à l'innovation et aux programmes éducatifs des jeunes ;
- Appui à des initiatives culturelles.

3) PILIER GOUVERNANCE

La gouvernance constitue l'élément central de la stratégie ESG de CITY CARS S.A., assurant la conformité, la transparence, la responsabilité et la durabilité de ses activités.

Le Conseil d'Administration, composé de dix membres dont 30% de représentation féminine, garantit une séparation effective entre les fonctions de Président et de Directeur Général, traduisant ainsi un équilibre des pouvoirs et une prise de décision indépendante.

Le dispositif de gouvernance s'appuie actuellement sur deux comités spécialisés en l'occurrence, le comité d'audit et le comité de direction qui veillent au suivi régulier des activités opérationnelles et financières et assurent le respect des exigences réglementaires, l'évaluation des risques et la fiabilité des informations communiquées aux parties prenantes. Il est à noter, à cet égard, que courant 2025 CITY CARS S.A. a reçu, à l'issue d'une évaluation financière approfondie, sa certification de conformité à la norme MSI 20000 dédié à la qualité de la situation financière des entreprises et institutions qui atteste de l'application des bonnes pratiques financières reflétant la solidité et la performance financière de CITY CARS S.A.

CITY CARS S.A. compte renforcer l'intégration progressive des enjeux ESG dans ses dispositifs de gouvernance, à travers :

- La mise en place d'un comité ESG assurant le suivi des initiatives ;
- Intégration progressive des enjeux ESG dans les travaux des comités ;
- Assurer une coordination entre les directions concernées.

Ces actions ont pour objectif d'adopter un dispositif de pilotage ESG structuré et formalisé renforçant la prise en considération des risques et opportunités extra-financiers dans les décisions stratégiques.

4) CONCLUSION

Compte tenu des initiatives et actions entreprises, CITY CARS S.A. manifeste son engagement à concilier performance économique, responsabilité environnementale et sociétale, à intégrer les facteurs ESG au sein de son modèle de développement et de ses processus décisionnels et à contribuer pleinement à une économie plus durable au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2025	
	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Tansferts 2025	Valeur Brute au 31/12/2025	Amort. Cumulé au 31/12/2024	Dotations 2025	Amort. Actifs. Cédés		Amort. Cumulé au 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	675 402	138 220	229 975	1 043 597	656 504	100 401	-	756 905	286 692
Logiciels informatiques encours	180 765	49 210	-229 975	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles	856 167	187 430	-	1 043 597	656 504	100 401	-	756 905	286 692
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	1 102 344	73 741	-	1 176 085	298 729
Construction en dur - Le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	3 220 051	371 544	-	3 591 595	3 839 292
Construction légère - Le Kram	746 342	-	-	746 342	646 830	74 634	-	721 464	24 878
Matériel et outillage 15%	957 419	54 418	-	1 011 837	722 578	54 478	-	777 056	234 781
Matériel et outillage 10%	124 413	-	-	124 413	107 824	12 442	-	120 266	4 147
Agen., Aménagements et installations générales	313 609	-	-	313 609	257 980	7 162	-	265 142	48 467
Agen., Aménagements et installations générales - Le Kram	1 367 093	22 636	-	1 389 729	531 250	137 895	-	669 145	720 584
Matériel de transport de personnes	2 239 635	147 960	-	2 387 595	1 365 961	292 305	-	1 658 266	729 329
Matériel de transport de biens	81 420	-	-	81 420	48 499	16 284	-	64 783	16 637
Mobilier et matériel de bureaux	521 829	27 036	-	548 865	467 751	33 276	-	501 027	47 838
Matériel informatique	715 658	172 779	-	888 437	624 975	79 636	-	704 611	183 826
Agen., Aménagements et installations générales - en cours	41 009	871 772	-	912 781	-	-	-	-	912 781
Total Immobilisations Corporelles	22 001 980	1 296 601	-	23 298 581	9 096 043	1 153 397	-	10 249 440	13 049 141
TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN DT	22 858 147	1 484 031	-	24 342 178	9 752 547	1 253 798	-	11 006 345	13 335 833

ANNEXE II

**TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT (en DT)	B	51 022 271
---	----------	-----------------------

I- RÉINTÉGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	6 265
. Cadeaux et frais de réception :	-
• Non déductibles ;	-
• Excédentaires.	78 153
. Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions :	-
• Non déductibles ;	-
• Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées en 2025	5 108
. Gains de change non réalisés en 2024	571 522
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
. Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
. Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
. Taxes sur les voyages	780
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	35 710

2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	90 980
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-

3 Provisions

. Provisions non déductibles :	-
* Provisions pour risques et charges	361 107
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	18 944
* Provisions pour créances douteuses	3 955

· Provisions déductibles :	
* Provisions pour créances douteuses	-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	2 675
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :

· Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales	-
· Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées	-

5 Autres réintégrations :

* Assurance groupe	256 662
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	213 695
* Autres	166 995

TOTAL RÉINTÉGRATIONS (en DT)	1 812 549
-------------------------------------	------------------

II- Déductions :

· Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	-
· Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	16 493
· Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-
· Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	208 867
· Autres déductions :	
* Gains de change non réalisés en 2025	562 284
* Pertes de change non réalisées en 2024	5 798

Résultat fiscal avant déduction des provisions	52 041 379
---	-------------------

· Provisions pour créances douteuses	-
· Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	-
· Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	-
· Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés	52 041 379
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

· Déduction des déficits reportés	-
· Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-

Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés	52 041 379
--	-------------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

. Dividendes et assimilés	4 093 819	-
. Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse		-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles		-

V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :

VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :

VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation : **47 947 560**

Déduction pour réinvestissement exonéré **5 000 000**

RÉSULTAT IMPÔSABLE (en DT)	B	42 947 560
Impôts sur les sociétés (35%)		15 031 646
Contribution sociale de solidarité (4%)		1 717 902
Taxe permanente (4%)		1 717 902
Crédit d'impôt au 31/12/2024		228 995
Crédit CSS au 31/12/2024		22 115
Acomptes provisionnels payés en 2025		7 088 838
Avance sur importation payée en 2025		-
Retenues à la source opérées en 2025		4 384 707
IS provisoire payé / 2025		3 582 628
Report IS au 31/12/2025		-253 522
CSS provisoire payée / 2025		1 724 762
Report CSS au 31/12/2025		-28 975
Taxe permanente provisoire payée / 2025		1 724 762
Report Taxe permanente au 31/12/2025		-6 860

ANNEXE III

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	10 000	10 000				
Cautions définitives	374 655	374 655				
Cautions douanières	573 000	573 000				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>	47 317 826	47 317 826				
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</i>	34 189 254	34 189 254				
<i>g) ...</i>						
Total	82 464 735	82 464 735	-	-	-	-
<u>2- Engagements reçus</u>						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnement						
Aval	6 979	6 979				
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>						
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) ...</i>						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
<u>2- Engagements réciproques</u>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
Total	-	-	-	-	-	-

Remarque - Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 Km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA dont le siège social est en Corée du Sud.

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2024 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	16 000 000	-	25 716 195	27 874 059	89 498 805
Affectation du résultat 2024 (PV AGO du 30 mai 2025) :								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	27 874 059	(27 874 059)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Résultat 2025	-	-	-	-	-	-	32 554 821	32 554 821
Capitaux propres au 31/12/2025 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	19 000 000	-	28 090 254	32 554 821	99 553 626

ANNEXE V

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	386 047 937	Coût d'achat des marchandises vendues	(324 611 272)	Marge commerciale	61 436 665	53 310 117
Marge commerciale	61 436 665	Autres charges externes	(8 400 353)			
Total	61 436 665	Total	(8 400 353)	Valeur Ajoutée brute	53 036 312	45 083 408
Valeur Ajoutée brute	53 036 312	Impôts et taxes Charges de personnel	(1 308 797) (5 271 420)			
		Total	(6 580 218)	Excédent Brut d'Exploitation	46 456 094	39 268 988
Excédent Brut d'Exploitation	46 456 094	Autres charges ordinaires	(378 743)			
Autres produits ordinaires	-	Charges financières nettes	(2 481 096)			
Produits des placements	8 832 461	Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 406 445)			
Transferts et reprises de charges		Impôts sur le résultat	(18 467 451)			
Total	55 288 555	Total	(22 733 734)	Résultat des activités ordinaires	32 554 821	27 874 059
Résultat des activités ordinaires	32 554 821	Résultat des activités ordinaires	32 554 821			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	32 554 821	Total	32 554 821	Résultat net après modifications comptables	32 554 821	27 874 059

CITY CARS S.A.
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A. ;

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 99.553.626 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 32.554.821 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 385.673.965 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note VIII-R1 des états financiers). Ils sont constitués

essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 118.011.128 DT au 31 décembre 2025 et ils représentent environ 43% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note V des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne

que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 mai 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**
Anis FRIKHA, associé

P/ AMC ERNST & YOUNG
Kamel EL HAMMI, associé

CITY CARS S.A.
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A. ;

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2025, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 14.237 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2025.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2025, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 155.039 DT (hors TVA).

- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 2.009.458 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
- Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 233.380 DT (hors TVA) ;
 - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 53.314 DT (hors TVA) ;
 - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 173.355 DT (hors TVA) ;
 - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 188.784 DT (hors TVA) ;
 - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 199.860 DT (hors TVA) ;
 - Stockage de véhicules neufs pour un montant de 1.068.184 DT (hors TVA) ; et
 - Ventes de carburant pour un montant de 92.581 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes de biens et services, s'élève à 201.330 DT au 31 décembre 2025.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2025.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2025.
- 8) En mai 2025, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale LOGISTIC CARS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 8.050.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt sera remboursé en six tranches annuelles, la première en décembre 2026 et la dernière en décembre 2031. Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2025, s'élèvent à 462.333 DT (hors TVA).
- 9) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant de 6.221.120 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 11) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 12) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2025, un solde débiteur de 500.000 DT (en

principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2025, s'élèvent à 40.556 DT (hors TVA).

- 13) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la société TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n'a été facturée par la société TIS à CITY CARS S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- 14) CITY CARS S.A. a cédé, au cours de l'exercice 2025, à la société HBG Holding 200.000 actions émises par la société AL HIDAYA Agricole pour un montant de 2.652.800 DT, en réalisant une plus-value de 652.800 DT.

- 15) En décembre 2023, CITY CARS S.A. a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS S.A. le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société SYNERGIA Company a facturé, au cours de l'exercice 2025, à CITY CARS S.A. des prestations de services informatiques pour un montant de 192.400 DT (hors TVA).

- 16) En novembre 2024, CITY CARS S.A. a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Les prestations de services relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 7.962 DT (hors TVA).

- 17) La société L'AFFICHETTE a facturé, au cours de l'exercice 2025, à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 68.900 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces prestations, s'élève à 30.941 DT au 31 décembre 2025.

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2025 a été fixé, par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 23 avril 2026, à cinq salaires mensuels).

Le Directeur Général bénéficie, en outre, de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;

- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2025 pour un montant brut de 112.500 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- 2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2025, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	625.328	-
Charges sociales légales	228.519	-
Avantages en nature	26.770	-
Jetons de présence	-	112.500
Total en DT	880.617	112.500

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 mai 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**
Anis FRIKHA, associé

P/ AMC ERNST & YOUNG
Kamel EL HAMMI, associé